ENSEIGNEMENT TECHNIQUE DE QUALIFICATION – Agent Accueil et tourisme (AAT)

4e année
2023-2024

L'enseignement technique de qualification est davantage tourné vers la **pratique** : il comporte d'ailleurs des heures de stage dans son cursus. La différence est aussi sensible au niveau de l'apprentissage ; les techniques de qualification favorisent l'apprentissage à partir de la pratique.

La section de qualification 28 à 36 périodes maximum = Formation Commune (FC) 12 à 20 périodes + Formation Optionnelle groupée (OBG) 14 à 22 périodes

La **formation commune** occupe une place importante dans l'horaire. Elle poursuit un double objectif :

- Préparer à l'enseignement supérieur. L'élève reçoit à l'issue de sa 6e année dans la section son Certificat d'Enseignement Secondaire Supérieur (CESS),
- Préparer à exercer un métier à l'issue de l'enseignement secondaire. L'élève reçoit après sa réussite de sa 6e un « certificat de qualification » (CQ6).

La **formation optionnelle** proposée au Collège est dans le secteur de l'économie : l'Agent Accueil et Tourisme (AAT).

Formation commune	Religion	2	REL
	Français	4	FRA
	Formation historique et géographique	2	FHG
	Education physique	2	EPH
	Mathématiques	2	MAT
	Formation scientifique	2	FSC
	Néerlandais	3	NEE
Option de Base Groupée	Néerlandais orienté	2	NEE o
	Anglais	3	ANG
	Etude touristique du milieu *Etude des aspects de géographie, géographie touristique, d'histoire et histoire de l'art des milieux.*	4	ETM
	Bureautique *Formation aux différents logiciels utilisés dans les tâches administratives personnelles ou professionnelles*	4	BUR
	Techniques d'accueil, d'organisation et de secrétariat *Formation aux techniques d'accueil ; orienter un visiteur, répondre au téléphone, prendre des notes…*	2	TAOS
	TOTAL	32	

Au terme de la 4e année en Agent Accueil et Tourisme, tu dois quitter le Collège et t'inscrire dans une nouvelle école en effet, le Collège n'organise pas la 5e et 6e Agent Accueil et Tourisme.